



VOLONTARIAT MOYEN ET LONG TERME

Le **bénévolat** se distingue du volontariat par un statut très informel et par l'absence de rémunération. Cependant le bénévole peut être dédommagé des frais liés à son activité (déplacement, hébergement, achat de matériel...)

Le volontariat est un acte d'échange mutuel entre une personne ou un groupe qui offre son temps, son travail, son énergie au bénéfice d'un projet d'intérêt général et une collectivité d'accueil qui offre au(x) volontaire(s) un terrain d'apprentissage, d'expérimentation et de construction personnelle (et collective).

Le volontariat suppose un engagement :

- * Réciproque et formalisé
- * Limité dans sa durée et permanent pendant cette durée
- * Librement choisi tant par le volontaire que par la collectivité d'accueil
- * Désintéressé
- * Dans une action collective et organisée au sein d'un organisme sans but lucratif aux valeurs duquel le volontaire adhère librement au service de la collectivité



Etre volontaire n'est pas un état. C'est un processus que ASEFCE INTERNATIONAL et ses partenaires accompagnent, avant, pendant et après le projet de volontariat.

* Sensibilisation ou temps de préparation avant le début du projet ;

* Encadrement pendant le projet de volontariat

* Rencontres au retour pour partager les expériences, réfléchir sur leur sens et leur portée et les mettre en perspective en faisant le lien avec les comportements au quotidien et les différentes formes d'engagement citoyen ou militant (associatifs, sociaux, syndicaux, politiques...).

Pour " ASEFCE INTERNATIONAL ", le volontariat n'est pas une activité, mais une démarche.

· Une démarche personnelle ouverte à tous à tout moment de sa vie, quel que soit son âge, son origine, sa nationalité, ses compétences. Il est l'un des moyens, pour chacun quelle que soit sa condition, d'user de son libre arbitre, d'affirmer des choix, de découvrir de nouveaux espaces de vie et d'activités, d'exprimer son engagement au sein de la société.

· Une démarche d'éducation populaire où se mêlent étroitement objectif individuel de changement personnel et objectif collectif de transformation sociale. Le volontaire n'est pas l'objet d'un produit éducatif, mais l'acteur d'un projet associatif et/ou politique.

Dans ce sens, les projets de chantiers court terme ou de volontariat long terme conçus autour d'une vie de groupe offrent un terrain d'expérience privilégié : celle d'une " mini société " qui se crée avec des personnes d'origines sociale, géographique, culturelle différentes, autour d'une vie collective et d'un projet commun qui se construisent et évoluent.

Une démarche d'ouverture culturelle et d'apprentissage réciproque. Il n'y a pas celui qui aide et celui qui est aidé, il n'y a pas celui qui sait et celui qui apprend, mais des individus ou des collectifs, des associations partenaires, qui se laissent interroger et surprendre par l'autre et par son approche différente des choses. C'est pourquoi le volontariat international ne prend tout son sens que dans la réciprocité.

· Le volontariat n'est ni un programme ou un dispositif, ni un stage, ni une façon de déroger au droit du travail ou de se substituer à l'emploi public.

Le volontariat ne représente un moyen de gagner de l'argent, ni pour le volontaire, ni pour la structure d'accueil. Volontaire, projet et environnement du projet ne sont pas sur un registre marchand.

Ce qui restera du passage du volontaire dans le projet local auquel il a pris part est tout autant immatériel que matériel. De même, le bénéfice que le volontaire retire de son expérience n'est pas de nature financière ou matérielle.

· Le volontariat s'exerce au bénéfice d'un projet d'intérêt général choisi et porté par la collectivité bénéficiaire. Que ce soit en France ou à l'étranger, ce projet est mis en œuvre par un groupement (collectivité publique, association, groupe d'habitants, etc.) qui a toute maîtrise sur le choix et le mode de réalisation de ce projet.

C'EST UN ECHANGE ENTRE :

* Une personne qui offre son temps, son travail et sa force au service d'un projet d'intérêt général.

* Et une communauté d'accueil qui est le bénéficiaire du projet ou de l'action humanitaire.

Les volontaires stagiaires ne sont pas des employés, ils ne reçoivent pas de salaire. Le service volontaire n'est pas un moyen de gagner vie au sens financier du terme mais de s'enrichir d'une manière tout en apportant sa contribution à un projet collectif.

Il constitue un moyen efficace d'éducation et de formation complémentaire mais sur tout un stage de vie que nous proposons à nos volontaires stagiaires.

Qu'est ce qu'un chantier international ? L'appellation «chantier international» ou "chantier jeunes" n'est pas synonyme de "reconstruction" ou "aménagement", ou autres termes impliquant un travail

purement manuel, comme beaucoup de personnes le pensent. Les chantiers internationaux, ce sont des groupes de jeunes venus d'horizons différents, ne se connaissant pas et qui souhaitent se rencontrer et vivre ensemble pendant plusieurs semaines un projet de solidarité internationale.

Les chantiers internationaux ont une durée généralement de deux, trois semaines voire un mois, destinés à réaliser un projet dans différents secteurs à vocation sociale, éducative (éducation non formelle), culturelle, artistique, environnementale ou en santé.

Ces projets sont gérés par ASEFCE INTERNATIONAL .



« Tous les projets que nous soutenons sont des projets purement non commerciaux mis en place par des structures locales : des centres pour jeunes, des centres culturels, des associations environnementales, des centres éducatifs, des mouvements de jeunesse, écoles, etc. **Pas question donc, de transformer les volontaires en main d'œuvre pas cher ou de transformer le volontariat en une forme de nouveau tourisme pour Européen en quête d'aventure et de bonne conscience. »**

Concrètement, les volontaires sont répartis dans des groupes de 5 à 25 personnes et travaillent bénévolement en moyenne 25 heures par semaine sur le projet. Les groupes sont supervisés par un animateur local également bénévole, généralement membre de l'association d'accueil local.

Une participation minimale est demandée aux volontaires pour la réalisation des projets. En contrepartie de leur participation, les volontaires sont logés et nourris pendant leur séjour (les frais d'excursions pendant les week-ends sont aussi à la charge du Volontaire). Durant vos loisirs vous aurez la possibilité de visiter la région avec les volontaires locaux.

L'organisation interne du groupe, tant sur le chantier qu'en dehors (corvée, intendance), nécessite la participation, le sens des responsabilités de chacun, l'envie de vivre, travailler et faire la fête ensemble !

Qu'est ce que cela m'apporte de participer à un chantier international ?

Rejoindre un groupe de volontaires internationaux, c'est d'abord rejoindre un projet solidaire et fraterniser avec d'autres volontaires. Ensuite, c'est une façon de rencontrer et de vivre au sein d'un groupe de jeunes locaux et internationaux venant des quatre coins du monde avec leur culture, leur langue, leur cuisine, leurs coutumes, etc .

Durant votre chantier, vous vivrez avec d'autres jeunes venant de tous horizons dans une démarche d'engagement. Un chantier, c'est un lieu d'apprentissage et de partage d'une expérience de groupe dans un esprit international. Pendant les temps libres, le groupe a la chance de participer à des activités de découverte de la région. Les contacts avec la population locale sont souvent très enrichissants et vous permettent de faire partie intégrante de la communauté le temps de quelques semaines. Un chantier international est une façon différente de voyager, de découvrir un pays et ses habitants d'une façon autrement plus authentique et humaine qu'un simple touriste. C'est aussi l'occasion rêvée pour pratiquer les langues étrangères et refaire le monde le soir...

Vivre un chantier est une expérience unique et qui est appréciée par les employeurs, surtout si vous vous souhaitez partir un jour en tant que coopérant international pour une ONG.



VOLONTARIAT MOYEN ET LONG TERME

Le bénévolat se distingue du volontariat par un statut très informel et par l'absence de rémunération. Cependant le bénévole peut être dédommagé des frais liés à son activité (déplacement, hébergement, achat de matériel...).

Le volontariat est un acte d'échange mutuel entre une personne ou un groupe qui offre son temps, son travail, son énergie au bénéfice d'un projet d'intérêt général et une collectivité d'accueil qui offre au(x) volontaire(s) un terrain d'apprentissage, d'expérimentation et de construction personnelle (et collective).

Le volontariat suppose un engagement :

- * Réciproque et formalisé
- * Limité dans sa durée et permanent pendant cette durée
- * Librement choisi tant par le volontaire que par la collectivité d'accueil
- * Désintéressé
- * Dans une action collective et organisée au sein d'un organisme sans but lucratif aux valeurs duquel le volontaire adhère librement au service de la collectivité

Etre volontaire n'est pas un état. C'est un processus que ASEFCE INTERNATIONAL et ses partenaires accompagnent, avant, pendant et après le projet de volontariat.

- * Sensibilisation ou temps de préparation avant le début du projet ;
- * Encadrement pendant le projet de volontariat
- * Rencontres au retour pour partager les expériences, réfléchir sur leur sens et leur portée et les mettre en perspective en faisant le lien avec les comportements au quotidien et les différentes formes d'engagement citoyen ou militant (associatifs, sociaux, syndicaux, politiques...).

**Pour " ASEFCE INTERNATIONAL ", le volontariat n'est pas
une activité,
mais une démarche.**

· Une démarche personnelle ouverte à tous à tout moment de sa vie, quel que soit son âge, son origine, sa nationalité, ses compétences. Il est l'un des moyens, pour chacun quelle que soit sa condition, d'user de son libre arbitre, d'affirmer des choix, de découvrir de nouveaux espaces de vie et d'activités, d'exprimer son engagement au sein de la société.

· Une démarche d'éducation populaire où se mêlent étroitement objectif individuel de changement personnel et objectif collectif de transformation sociale. Le volontaire n'est pas l'objet d'un produit éducatif, mais l'acteur d'un projet associatif et/ou politique.

Dans ce sens, les projets de chantiers court terme ou de volontariat long terme conçus autour d'une vie de groupe offrent un terrain d'expérience privilégié : celle d'une " mini société " qui se crée avec des personnes d'origines sociale, géographique, culturelle différentes, autour d'une vie collective et d'un projet commun qui se construisent et évoluent.

Une démarche d'ouverture culturelle et d'apprentissage réciproque. Il n'y a pas celui qui aide et celui qui est aidé, il n'y a pas celui qui sait et celui qui apprend, mais des individus ou des collectifs, des associations partenaires, qui se laissent interroger et surprendre par l'autre et par son approche différente des choses. C'est pourquoi le volontariat international ne prend tout son sens que dans la réciprocité.

Le volontariat n'est ni un programme ou un dispositif, ni un stage, ni une façon de déroger au droit du travail ou de se substituer à l'emploi public. Le volontariat ne représente un moyen de gagner de l'argent, ni pour le volontaire, ni pour la structure d'accueil. Volontaire, projet et environnement du projet ne sont pas sur un registre marchand.

Ce qui restera du passage du volontaire dans le projet local auquel il a pris part est tout autant immatériel que matériel. De même, le bénéfice que le volontaire retire de son expérience n'est pas de nature financière ou matérielle.

Le volontariat s'exerce au bénéfice d'un projet d'intérêt général choisi et porté par la collectivité bénéficiaire. Que ce soit en France ou à l'étranger, ce projet est mis en œuvre par un groupement (collectivité publique, association, groupe d'habitants, etc.) qui a toute maîtrise sur le choix et le mode de réalisation de ce projet.

C'EST UN ECHANGE ENTRE:

* Une personne qui offre son temps, son travail et sa force au service d'un projet d'intérêt général.

* Et une communauté d'accueil qui est le bénéficiaire du projet ou de l'action humanitaire.

Les volontaires stagiaires ne sont pas des employés, ils ne reçoivent pas de salaire. Le service volontaire n'est pas un moyen de gagner vie au sens financier du terme mais de s'enrichir d'une manière tout en apportant sa contribution à un projet collectif. Il constitue un moyen efficace d'éducation et de formation complémentaire mais surtout un stage de vie que nous proposons à nos volontaires stagiaires.

Au sein d'une antenne locale bénévole (association affiliée à ASEFCE INTERNATIONAL), vous pouvez réaliser une grande variété de missions, courtes ou longues, en fonction de vos possibilités.

Pour tous ses événements (jeux de piste, concerts, soirées festives, salons associatifs, interventions dans les écoles...), une antenne locale a besoin de bénévoles pour diffuser l'information (affichage, distribution de flyers...), tenir un stand, gérer une buvette, animer des jeux sur les droits de l'enfant, prendre des photos, filmer...

Les antennes locales ont besoin de bénévoles pour diverses missions : développer des opérations de collecte, sensibiliser des jeunes dans les écoles, gérer les relations avec les médias, intégrer l'équipe dirigeante de l'association locale...

Ce sont des exemples, toutes les idées nouvelles sont les bienvenues !

Stages et Missions Humanitaires parallèlement à nos activités de camps chantiers qui durent 3 semaines, Stage et mission de volontariat:



STAGE ET MISSION DE VOLONTARIAT EN EDUCATION

Parallèlement à nos activités de camps chantiers qui durent 3 semaines, ASECECE INTERNATIONAL reçoit des volontaires sur des missions de 1 à 12 mois, missions à moyen ou à long terme.

L'éducation est l'un des plus puissants outils que l'on peut donner aux enfants. C'est un aspect vital pour le développement d'un pays et un facteur déterminant pour briser le cycle de la pauvreté chez les enfants, leur famille et leur communauté.

Parce que les enfants sont au cœur de tout ce que nous faisons, ASECECE INTERNATIONAL investit davantage dans l'éducation.

Description du poste :

(Enseigner à l'étranger pour 1 à 12 Mois)

En fonction de la matière qu'ils auront choisi eux même, les volontaires interviendront aux côtés des enseignants titulaires ou professeurs titulaires dans les établissements scolaires : primaire, collège ou lycée.

- Les volontaires, dans les premières semaines auront à leur disposition le programme de l'année et assisteront les enseignants ou les professeurs selon le cas. • Les volontaires élaboreront ensemble avec l'enseignant ou le prof les fiches techniques • Les volontaires aideront à surveiller les élèves pendant les évaluations, les interrogations écrites ou les examens.
- Après quelques semaines de formation, les stagiaires auront la possibilité de dispenser des cours et tenir seuls une classe. • Les matières dans lesquelles les stagiaires interviendront sont : la conjugaison, la lecture, l'orthographe, l'écriture, l'expression écrite, calcul pour les primaires et l'anglais, les mathématiques, la physique, le français, l'allemand pour le collège et le lycée
- Les stagiaires travailleront environ 7 h par jour en fonction du planning élaboré .



STAGE ET MISSION EN ARTISANAT, CULTURE ET COMMUNAUTE

Vous avez envie de vous rendre utiles et découvrir la culture togolaise dans sa grande richesse, culture différente de la vôtre. Nous vous proposons un large programme sur lequel vous serez en immersion totale et culturelle. A travers nos différents projets dans ce programme vous aurez la facilité de nouer des contacts, de vivre le quotidien des gens et d'échanger beaucoup avec eux. Quelles que soient vos qualifications, compétences ou envies, ces programmes sont réservés pour tous.

Vous avez la possibilité de découvrir l'artisanat togolais, la danse, la percussion du djembé, le batik, la cuisine. L'artisanat togolais est un moyen d'expression de culture. Il est propre à chaque peuple. Faire découvrir le savoir-faire, et toutes les techniques qui y sont attachés à d'autres gens, c'est leur donner une grande ouverture de mieux comprendre cette culture, la différence entre celle togolaise, africaine en général et la vôtre. Cette différence qui positivement pourra être très enrichissante que ce soit au volontaire ou à la population locale.

En tant que stagiaire, vous apprendrez les méthodes du batik, art de décorer un tissu par des dessins géométriques ou pas, offrant ainsi un large choix de motifs. Sont prévus également dans ce programme l'apprentissage et la découverte de la sculpture sur bois, la danse africaine, la percussion du djembé et la cuisine togolaise.

Ce programme est accessible sur toute l'année sans exigence de date ou de période. Aucune compétence particulière n'est exigée.

Le volontaire a la possibilité, en fonction de ses attentes de choisir, soit :

- le batik,
- la sculpture sur bois,
- la danse africaine,
- la percussion du djembé,
- la cuisine,

soit par combinaison de deux programmes laissés au choix du volontaire.



FRAIS DE PARTICIPATION

Les frais de participation des stages et missions :
Durée du projet/ Frais de participation

- 1 Mois : 250 Euros
- 2 Mois : 500 Euros
- 3 Mois : 750 Euros
- 4 Mois : 1000 Euros
- 5 Mois : 1250 Euros
- 6 Mois : 1500 Euros

CONTACTS :

EKPE Dzirido Koudjo
Vice Président International en charge du VOLONTARIAT
Délégué National Asefce International
Tel: +228 92456705
dekpeboy@gmail.com



OING ASEFCE INTERNATIONAL

Siège :FRANCE: 16-Avenue des Pyrénées-31470-SAINT-LYS- FRANCE/UE

Ph : +33 (0)6 26 31 49 30

Siège PANAFRICAIN: BP 801- Bangui – (Centrafrique)

Tel. (+236) 75004562 / 72030261

Siège AFRIQUE OUEST: 01BP134 Porto-Novo (Bénin)

Tel: +229 95951397 / +229 97646103 / +229 90929587

Mail : contactmrpresi@gmail.com

